

DE LA LEGENDE A L'HISTOIRE

La République romaine

Une République à double autorité : La lutte pour l'égalité

Doc. 1 Patriciens et plébéiens

Les patriciens sont les descendants des **(patres)**, ceux qui siégeaient au Sénat à l'époque royale. Ils constituent la plus vieille aristocratie, dont la fortune repose sur de grandes propriétés foncières. À l'origine, la plèbe (**(plebs)**) est formée de la masse des artisans, des petits propriétaires et des commerçants. Progressivement, à force de lutte, elle obtient l'égalité avec les patriciens dans l'accès aux charges politiques.

■ Éric Morvillez, *Au temps des Romains* (2008) © Fleurus Éditions

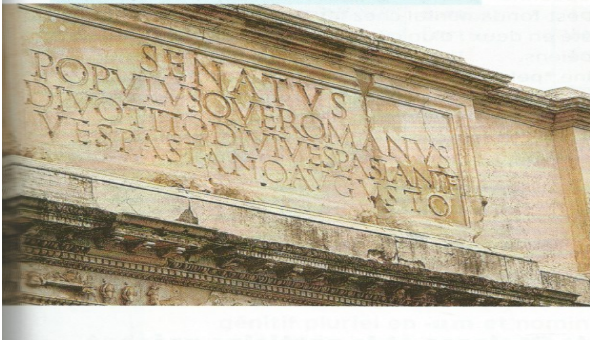
Doc. 3 SPQR

Arc de triomphe de Titus (I^{er} siècle), détail et plaque d'égout, Rome

Doc. 2 Une mise en place conflictuelle (V^e-III^e siècles av. J.-C.)

509	Naissance de la République romaine.
494-493	Sécession de la plèbe : création des tribuns de la plèbe avec un droit d'intercessio leur permettant d'annuler tous les actes des patriciens magistrats.
451-450	Promulgation de la loi des XII Tables instaurant l'égalité pour tous devant la loi.
445	Loi Canuleia, du nom du tribun Canuleius, autorisant les mariages entre plébéiens et patriciens.
367	Lois Liciniennes, du nom du tribun Licinius, partageant la direction de l'État entre un patricien et un plébéien. Édification du Temple de la Concorde à Rome pour célébrer la réconciliation des patriciens et des plébéiens.
336	Ouverture de toutes les magistratures aux plébéiens.
300	Loi Ogulnia, du nom du tribun Ogulnius, ouvrant les fonctions de prêtre aux plébéiens.
287	Loi Hortensia donnant aux décisions de la plèbe votées en assemblée la valeur d'une loi, sans besoin de l'agrément du Sénat.
250	Égalité institutionnelle entre plébéiens et patriciens.

■ D'après Martin Colas, *Le Monde romain* © Armand Colin



D'après ces documents, expliquez la mise en place et le fonctionnement de la République romaine

Doc 1 : Les patriciens sont les « descendants des *patres*, ceux qui siégeaient au Sénat à l'époque royale ». C'est une aristocratie héréditaire. A l'opposé, la plèbe forme un groupe englobant « artisans, petits propriétaires et commerçants », des travailleurs au chômage, les paysans.

Doc 2 : La plèbe cherche à obtenir des droits et des égalités dans les domaines :

- politique : création des tribuns, accès au consulat et à toutes les magistratures
- juridique : égalités des droits devant la loi
- civique : autorisation des mariages entre patriciens et plébéiens
- religieux : ouverture des prêtrises

La création des tribuns de la plèbe (représentants de la plèbe) a marqué une avancée décisive dans le combat pour l'égalité. Cette lutte des plébéiens a abouti au bout des presque 2 siècles et demi (très long !) à l'égalité institutionnelle entre patriciens et plébéiens.

Doc 4 : Il s'agit du sigle SPQR (**S**enatus **P**opulus**Q**ue **R**omanus, le Sénat et le peuple romain) et qui symbolise le pouvoir politique romain au sein duquel le Sénat et le peuple apparaissent comme indivisibles.

Doc 3/4 : Ce sigle (SPQR) est omniprésent à Rome : monuments publics, enseignes militaires, plaques d'égout...